ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

AMENDEMENT

N º CL36

présenté par
Mme Kuster, Mme Anthoine, Mme Audibert, Mme Bazin-Malgras, M. Cinieri, Mme Corneloup, M. Di Filippo, Mme Genevard, M. Grelier, M. Hemedinger, M. Le Fur, Mme Le Grip, M. Perrut, M. Ramadier et M. Viala

---

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.